

# Procès-verbal de l'Assemblée du département du 5 juillet 2018, à 14 h en salle de Conseil de Lettres.

Présents :

Enseignants : David El Kenz, François Jarrige, Perrine Kossman, Alain Rauwel, Philippe Salvadori, Christian Stein, Xavier Vigna, Laurent-Henri Vignaud, Jean Vigreux, Arnaud Fossier, Thomas Bouchet, Stéphane Gacon, Hervé Mouillebouche, Dominique Le Page

David Bardey, Alix-François Clément, Victorien De Fraja, Léo Garnier, Johan Makouangou, Loïck Poirier, Marie Robert

Procurations : Sabine Lefebvre,

---

## Ordre du jour :

Après l'approbation à l'unanimité du PV du 28/03.

Le directeur du département présente les différents points à l'ordre du jour :

### 1. Modifications des fiches filières et évaluation des UE d'ouverture

Un enseignement de sociologie sera proposé à la prochaine rentrée dans le cadre de l'UE 3 - Transdisciplinaire, il est décidé que l'évaluation se fera sur la base d'un tirage au sort de 2 sujets sur les 3 matières.

Les enseignants de droit constitutionnel demandent qu'au-delà de 50 étudiants un écrit remplace les oraux lors de l'évaluation. Le conseil répond favorablement à cette demande.

Hervé Duchêne propose que l'évaluation de l'UE d'ouverture « Religion et société » en L1 se fasse sous forme d'un écrit plutôt que d'un oral ; après une discussion sur les avantages et défauts respectifs des divers modes d'évaluation il est décidé (7 voix contre 2) de maintenir les oraux actuels.

### 2. Redistribution des charges administratives

Compte tenu des mutations récentes de certains collègues, une redistribution des responsabilités administratives a lieu :

- Laurent Henri Vignaud succède à Thomas Bouchet comme responsable du tutorat.
- Alain Rauwel remplace Stéphane Gacon comme responsable des L1 ;
- Stéphane Gacon remplace Xavier Vigna comme responsable de la L3 AMC
- Arnaud Fossier prend la suite d'Hervé Mazurel – qui aura un congé parental l'année prochaine – comme responsable de la L3 Classique.

### 3. Election de la nouvelle direction du département

Compte tenu du départ de Xavier Vigna, le conseil a élu à l'unanimité (moins trois abstentions) Dominique Le Page comme nouveau directeur du département et Perrine Kossmann comme directrice adjointe.

Les membres du conseil remercient D. Le Page et P. Kossmann de s'être portés candidats à cette fonction et pour leur investissement au service de notre petite communauté, ils s'engagent par ailleurs à les seconder dans leurs tâches. Ils regrettent également l'absence de certains collègues qui n'assistent presque jamais au conseil de département et ont fait le choix du désengagement à l'égard de leurs responsabilités, aux dépens de la collégialité qui devrait régner au sein de notre département.

### 4. Point financier

Annexe 1

#### Département d'HISTOIRE - point financier au 05 juillet 2018

<b>BUDGET INITIAL (au 01/01/2018) = 6 909 €</b>			
<b>DEPARTEMENT</b>	<b>Master 'RECHERCHE'</b>	<b>Master 2 'ARCHIVES'</b>	<b>Master 'ENSEIGNEMENT'</b>
<b>3 909 €</b>	<b>1 000 €</b>	<b>1 000 €</b>	<b>1 000 €</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Achat ordinateur (M. LEMESLE) = 943,56 €</li> <li>- Frais Comité de Sélection (frais de déplacements, repas...) = 751,77 €</li> </ul> <p>Total dépensé = 1695,33 €</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Remboursements frais de déplacements de M. SERNA (14/02) = 107,00 €</li> <li>- Remboursements frais de déplacements de M. GRUZINSKI (08/03) = 88,00 €</li> <li>- Remboursements frais de déplacements de M. MATTEONI (09/03) = 146,00 €</li> <li>- Remboursements frais de déplacements de Mme MARCOS (04/05) = 89,00 €</li> <li>- Remboursements frais de déplacements de Mme OSTORERO (09/03) = 118,03 €</li> </ul> <p>Total dépensé = 548,03 €</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Remboursements frais de déplacements de M. LAIDET (17 au 19/12/2017) = 218,84 €</li> </ul> <p>Total dépensé = 218,84 €</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Remboursements frais de déplacements de M. TIERCE (A/R les 17/05 ; 30/05 ; 13/06) = 202,60 €</li> <li>- Remboursement frais de déplacement de Mme DELHOMME (11/05) = 195,12 €</li> </ul> <p>Total dépensé = 397,72 €</p>
<b>RESTE = 2 213,67 €</b>	<b>RESTE = 451,97 €</b>	<b>RESTE = 781,16 €</b>	<b>RESTE = 602,26 €</b>
<b>Dépenses à envisager :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Achat consommables informatiques</li> <li>- Achat petits matériels de bureautique</li> </ul>	<b>Dépenses à envisager :</b>	<b>Dépenses à envisager :</b>	<b>Dépenses à envisager :</b>

### 5. Questions diverses

Stéphane Gacon et François Jarrige demandent un soutien financier en vue de la journée de formation APHG qu'ils organiseront en avril 2019 sur l'histoire environnementale. Le conseil donne son accord de principe, mais cet engagement financier ne pourra avoir lieu que sur le budget 2019.

Plusieurs questions d'ordre financier sont évoquées et devront être discutées lors des prochains conseils : bilan et situation des comptes de l'association Maximus ; financement des Master Recherches.

Alain Rauwel demande et obtient l'accord du conseil pour insérer un court message sur le site internet du département explicitant notre refus de classer les candidats via ParcoursSup.

Enfin, Christian Stein donne les résultats - très positifs - de l'agrégation (2 reçus) et du Capes (12 reçus) dans un contexte marqué pourtant par la forte réduction des postes mis au concours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 30.

Le secrétaire de séance : François Jarrige